



Trail des Salamandres Sorbiers - 16 mars 2025

Règlement de l'épreuve

1. ORGANISATION

Le Trail des Salamandres est une épreuve de course à pied "hors stade" organisée par le club de course à pied et marche nordique ROUTE42 SORBIERS, avec le soutien de la Ville de Sorbiers et de l'OMS le 16 mars 2025.

La participation au Trail des Salamandres implique la connaissance et l'acceptation expresse du règlement. L'organisation décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration ou de coureur sans dossard.

2. PARCOURS

3 parcours sont proposés :

- Un trail 11 km et environ 280m de dénivelé positif avec 1 ravitaillement sur le parcours et 1 à l'arrivée. Ce parcours est accessible aux équipes de joëlettes.
- Un trail 19 km et environ 750m de dénivelé positif avec 2 ravitaillements sur le parcours et 1 à l'arrivée.
- Un trail 27 km et environ 1000m de dénivelé positif avec 3 ravitaillements sur le parcours et 1 à l'arrivée.

Le départ et l'arrivée de chaque course se font au Parc Fraisse à Sorbiers, avenue du Valjoly. Les coureurs s'engagent à respecter les règles du code de la route. Parking et douches disponibles au complexe sportif du Valjoly (vestiaires l'Onzon).

Si vous souhaitez participer avec une joëlette, merci de nous en informer par mail : traildessalamandres@outlook.fr

3. DOSSARDS

Le retrait des dossards s'effectuera au Parc Fraisse le jour même de la course à partir de 7h00. Le port du dossard est obligatoire sur tout l'ensemble des parcours. Il doit être porté lisiblement sur la poitrine et maintenu par 4 épingles (non fournies)

4. HORAIRES

-Départ à 8h00 pour le 27km. Barrière horaire : 11h30 à la Berthassière (au 21^{ème} km environ) et 12h30 à l'arrivée. Tout coureur arrivé après 4h30 de course ne sera pas classé.

- Départ à 9h00 pour le 19 km. Barrière horaire : 11h30 à la Berthassière (au 13^{ème} km environ) et 12h30 à l'arrivée. Tout coureur arrivé après 3h30 de course ne sera pas classé.

- Départ à 9h30 pour le 11 km. Barrière horaire : 11h30 à la Berthassière (au 6^{ème} km environ) et 12h00 à l'arrivée. Tout coureur arrivé après 2h30 de course ne sera pas classé.

Chronométrage par puces électroniques au dos du dossard.

5. INSCRIPTIONS

5.1 -A l'avance : Vous trouverez le lien d'inscription sur le site Internet www.traildessalamandres.wordpress.com pour vous inscrire en ligne jusqu'au vendredi 14 mars minuit, dans la limite de 750 dossards maximum sur l'ensemble des courses.

-Sur place : Si l'ensemble des dossards n'a pas été réservé avant le 14mars minuit, nous proposerons des inscriptions sur place avec une majoration de 3€.

5.2 Retrait des dossards possible sur place le jour de la course à partir de 7h00, sous le chapiteau, au Parc Fraisse et ce jusqu'à 30 minutes avant chaque départ respectif.

5.3 Tarifs

Trail des Salamandres 2025	Sur le site internet en avance	Sur place au Parc Fraisse
11 km	12 €	15 €
19km	20 €	23 €
27km	25€	28€

L'équipe d'organisation prend en charge les frais supplémentaires liés à l'inscription.

5.4 Conditions d'inscription à l'épreuve

Conformément au code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- soit d'une licence sportive FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition

- soit d'une attestation Parcours de Prévention Santé (PPS) à faire sur : <https://pps.athle.fr/> réalisé dans les 3mois précédant la manifestation.

Aucun autre document ne sera accepté.

Ces documents sont conservés par l'organisateur. Ces justificatifs doivent être conservés pendant une période suffisante pour répondre à toute mise en cause suite à un dommage survenu au cours de l'épreuve.

5.5 Nombre maximum de participants

L'épreuve est limitée à 750 coureurs sur l'ensemble des trois courses.

5.6 Annulation

Toute demande d'annulation ne pourra être prise en compte que si elle est accompagnée d'un certificat médical, et adressée par courrier avant le jeudi 13 mars 2025. Aucun remboursement ne sera effectué si cette condition n'est pas respectée.

5.7 Lot d'inscription

Le lot d'inscription est à récupérer le jour de la course, lors du retrait du dossard.

6. CATEGORIES AUTORISEES

Espoirs, seniors et masters pour le 27km et le 19 km.

Cadets, juniors, espoirs, seniors et masters pour le 11 km.

7. CLASSEMENTS & RECOMPENSES

Les résultats seront disponibles sur le site internet du Trail des Salamandres le lendemain de l'épreuve.

Les récompenses seront remises sur place à partir de 11h (présence OBLIGATOIRE). Seront récompensés :

- 27 km : les 3 premiers du scratch H-F ainsi que la et le premier Sorbérans.

-19 km : les 3 premiers du scratch H-F ainsi que la et le premier Sorbérans.

-11 km : les 3 premiers du scratch H-F ainsi que la et le premier Sorbérans.

8. TIRAGE AU SORT

Plusieurs lots seront tirés au sort parmi les participants au départ des 3 courses (présence OBLIGATOIRE pour retirer les lots sur place après la remise des prix).

9. ABANDON

Tout abandon, accident ou incident doit être signalé au poste de contrôle le plus proche.

Merci de contacter notre directeur de course au 06 15 72 04 34 en cas d'abandon ou de problème sur les parcours.

Il est précisé que les participants se doivent secours et assistance.

10. ASSISTANCE MEDICALE

Médecin et secouristes présents sur l'épreuve.

11. ASSURANCE

L'organisation a souscrit à une assurance couvrant l'ensemble de la manifestation.

Accidents individuels : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

12. MODIFICATION / ANNULATION DES EPREUVES

Les organisateurs se réservent le droit, en cas de force majeure, de modifier ou d'annuler l'épreuve. Dans ce dernier cas, aucun remboursement ne pourra être réclamé à l'organisation.

13. DROIT À L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément au droit à l'image et autorise l'organisateur à utiliser les clichés pris avant, pendant et après l'épreuve et renonce à tout recours contre l'organisateur pour l'utilisation faite de son image sur tous les supports en rapport avec la manifestation.

14. RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements supplémentaires, nous sommes joignables !

Tél : 06 15 72 04 34

Mail : traildessalamandres@outlook.fr

Facebook *Trail des Salamandres* et site internet : [http:// traildessalamandres.wordpress.com/](http://traildessalamandres.wordpress.com/)